

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-22-0563 du 24/01/2022

Arrêté du 21 janvier 2022

ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES
AUPRÈS DE L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement de Madame Marie-Gabrielle FOURNET auprès de l'Institut National du Service Public en tant que tant que préfiguratrice de la Direction de la transformation et de la gouvernance.

Date d'application : 21/01/2022

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES AUPRÈS DE L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES
AUPRÈS DE L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

ARRÊTÉ

portant détachement d'une administratrice des Finances publiques
auprès de l'Institut National du Service Public (INSP)

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,
CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et la cessation définitive de fonctions, notamment ses articles 14 4° a) et 15 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté en date du 7 septembre 2021 portant avancement dans le 4^e échelon du grade d'administrateur des Finances publiques de M^{me} Marie-Gabrielle FOURNET à compter du 1^{er} octobre 2022 ;

Vu la demande de l'Institut National du Service public en date du 20 janvier 2022 ;

Vu la demande de l'intéressée.

ARRÊTE :

Article premier

M^{me} Marie-Gabrielle FOURNET, administratrice des Finances publiques, 3^e échelon (4^e échelon avec effet au 1^{er} octobre 2022), est détachée auprès de l'Institut National du Service Public, en tant que préfiguratrice de la Direction de la transformation et de la gouvernance, pour une période de 3 ans, du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2025.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 21 JANVIER 2022

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU DES CADRES SUPÉRIEURS

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756